

Ministère

Paris, le 20 Novembre 1835

de l'Intérieur.

3^e Division

1^{er} Bureau

Beaux Arts
Etablissement
D'Utilité Pub.
&c

Monsieur, j'ai décidé d'après
votre proposition, que M^r Fousson
Statuaire Pensionnaire à l'Académie de
France à Rome dont la pension expire
au 31 Décembre prochain, et qui ne
pourra pour des motifs indépendans de
sa volonté avoir achevé à cette époque
son travail de dernière année, pourra
resté dans l'établissement pendant le
1^{er} trimestre de l'année 1836, en
continuant à jouir pendant ce laps de
temps des avantages accordés aux pensionnaires

Agrez, Monsieur l'assurance
de ma considération distinguée

Le Ministre de l'Intérieur

A Paris

M^r
à M. le Directeur de l'Académie
de France à Rome.